



Compte rendu du CHSCT Du 25 avril 2017

Le second CHSCT de l'Aude s'est réuni le 25/04/2017. **Cette année le budget est de 64 089€.** Il est en légère baisse mais devrait peut-être augmenter l'an prochain, puisque s'ajoutera le personnel du centre de contact dans le calcul (le montant étant notamment déterminé par le nombre d'agents dans le département à l'année N-2).

Suite au DUERP, l'administration a établi le PAP (Programme Annuel de Prévention) qui inclut les différentes actions prévues par la direction pour réduire les risques et qui est soumis à l'avis du CHSCT.

Concernant le budget, il a été prévu et voté un certain nombre d'actions dans 3 domaines.

1) Sécurité :

Il a été décidé de mettre à jour l'affichage des plans d'évacuation, avec indication des guides et serre files, d'organiser des formations sécurité incendie, d'acheter des brassards et de trousse de secours sur les sites et de remplacer une partie des extincteurs sur le site de Limoux

D'autre part, des formations post permis ont été décidées, ainsi que des aménagements sur site (verrou de sécurité sur l'issue de secours de Leucate, ainsi que la pose d'un ruban anti dérapant à Lézignan).

2) Santé :

Révision des défibrillateurs, formations de secourismes et prévention des risques TMS par des stages Pilates.

3) conditions de vie au travail :

Pour terminer l'action impulsée par les représentants CHSCT, visant à réhabiliter les sanitaires de **Narbonne**, la pose d'un chauffe-eau par étage sera effectuée. Nous avons souligné que nous souhaitons faire la même opération sur le **centre de**

Carcassonne pour l'année en cours. Une visite du site va être organisée de manière à faire un état des lieux et cibler les travaux à réaliser. Des stores seront également posés sur le site de **Castelnaudary**, coté caisse. Des achats de sièges ergonomiques seront faits et ils seront attribués sur avis du Dr ARZENS.

Pour laisser un maximum de temps à la présentation des plans du futur SPFE, les questions diverses ont été abordées en fin de matinée.

Nous avons abordé le problème de **l'ascenseur de Narbonne** qui n'est toujours pas mis en service par faute d'un retard lié à la recherche d'un contrat de maintenance qui aurait du être anticipé. D'autre part il a été mis en avant certains soucis sur le site de **Pierre Sémard** (tags, accès jugé trop facile depuis l'extérieur), nous verrons si des solutions seront apportées. Nous avons à nouveau évoqué les **problèmes de stationnement / parking récurrents sur le centre de Carcassonne**. Concernant **Narbonne** des odeurs de moisi ont été constatées, nous pensons qu'il s'agit d'un manque de ventilation d'une partie des locaux suite aux travaux de réfection des menuiseries.

L'après midi a été consacré à la présentation des plans et de **l'aménagement du SPFE de Carcassonne**. Concernant les espaces de travail, il existe une norme AFNOR NFX35-102 qui préconise des surfaces de travail par agent. Il en ressort que pour 4 bureaux, celle-ci n'est pas respectée. Elle n'a pas de caractère obligatoire mais fixe l'objectif souhaitable à réaliser pour travailler dans des conditions correctes. L'inspecteur santé sécurité au travail indique que, devant cette impossibilité liée à la superficie globale, il convient d'apporter une attention particulière aux mesures compensatoires en matière d'ambiance physique des espaces

(acoustique, éclairage, thermique et mobilier).

Pour ce qui est de la cloison qui est installée entre les 2 services (SPF et enregistrement) celle-ci sera renforcée phoniquement pour limiter les nuisances sonores. Il en est de même pour ce qui concerne l'espace créé pour placer la future comptabilité du SPF ainsi que pour les bureaux réservés aux deux cadres A du futur service. Pour le reste des locaux, il a été évoqué la pose de pièges à son.

Concernant les 2 box d'accueil, il nous a été dit qu'un seul serait utilisé de manière continue et que le second ne le serait qu'occasionnellement. Nous avons émis de forts doutes à ce sujet en nous basant sur les planning de réception des 2 services (SPF + enregistrement Carcassonne) car viendra s'ajouter toute la partie activité / réception de la zone géographique de Narbonne à compter de septembre. La seule réponse de la direction a été de nous affirmer que l'accueil sur rendez vous réglerait les pics d'affluence et permettrait une bonne gestion des box. En attendant de le constater, nous ne pouvons que maintenir notre point de vue.

Il reste de plus une forte inquiétude du personnel du SPF quant à la réalisation des travaux et les nuisances qui vont être générées pendant ce temps (bruit, poussière), le personnel restant sur place.

Les organisations syndicales se sont prononcées contre ce projet, en raison du non-respect des normes AFNOR. Nous pensons également que les conditions de vie au travail des deux services vont se dégrader.

Le prochain CHSCT se réunit le 06 juin 2017, **envoyez-nous vos questions, remarques ou revendications.**

TOUTES LES INFORMATIONS LOCALES SUR NOTRE NOUVEAU SITE :

<http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

courriel : cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr